

# INFOCTRI

## Dans ce numéro :

La FAPAQ expérimente une nouvelle méthode d'inventaire de l'ours	2
Période de chasse à l'original - 2002	2
Le camionnage hors-normes en forêt	3
Rencontres d'information sur les aires protégées	4
Les Midis de la foresterie	4
Nouveaux documents	4
Colloques et activités	5

Bonjour à tous,

Nous voilà déjà au mois de septembre. J'espère que vous avez passé de belles vacances !

Lorsque l'on parle du mois de septembre, on pense au début de la chasse. Dans certaines zones, la chasse à l'arc commence au début septembre.

Cette période doit être synonyme de prudence. Afin d'éviter des accidents, il est donc préférable que les travailleurs forestiers portent un dossard ou s'habillent de façon à être visibles.

Étant donné que la forêt est un endroit public durant cette période de l'année on se doit de la partager avec de nombreux utilisateurs.



## *Évaluation forestière et écologique de la coupe partielle dans la forêt boréale*

En pessière à mousse, la dynamique naturelle des forêts indique qu'un aménagement équienne avec pour principale pratique sylvicole la coupe totale, ne permet pas de maintenir l'ensemble de la composition et de la structure des peuplements des mosaïques forestières naturelles. Une alternative prometteuse consiste en un aménagement mixte (équienne et inéquienne) fondé sur une diversification des pratiques sylvicoles dans les territoires aménagés. Parmi ces pratiques, les coupes partielles sont vues comme des coupes de succession qui pourraient reconstituer la structure des peuplements surannés et anciens des mosaïques naturelles en forêt aménagée. Le projet vise à évaluer l'efficacité économique et écologique de la coupe partielle dans la pessière à mousse de l'ouest, en Abitibi.

Dans des dispositifs expérimentaux de coupes partielles (peuplements irréguliers d'épinettes noires purs ou mélangés), nous visons les objectifs spécifiques suivants : 1) développer et expérimenter des modalités de récoltes pour cette pratique sylvicole; 2) évaluer les aspects opérationnels et sylvicoles; 3) évaluer en quoi cette pratique permet de recréer ou maintenir une structure qui s'apparente à celle des peuplements naturels surannés ou anciens; 4) évaluer au moyen d'indicateurs, les effets de cette pratique sur la diversité biologique (plantes vasculaires et invasculaires ainsi que l'avifaune) et 5) sur certaines espèces fauniques (gélinoite, tétras et lièvre). L'analyse des résultats permettra d'évaluer si l'application de la coupe partielle dans des peuplements irréguliers peut s'avérer une méthode de récolte économique et efficace des arbres matures dans un cadre d'aménagement durable des forêts.

Nous établirons les lignes directrices quant aux modalités de récolte qui, à la fois, 1) favorisent un rendement accru des forêts, 2) sont économiquement rentables au niveau des opérations et 3) ont des effets mitigés sur la biodiversité et le petit gibier. Des essais de coupes partielles ont été réalisés avec Norbord dans les secteurs des collines Maskuchi et du canton Dufay ainsi qu'avec Abitibi Consolidated dans le secteur Maicasagi. D'autres dispositifs expérimentaux doivent être mis en place avec Tembec au cours de l'hiver 2003. Dans les prochains mois, d'autres compagnies seront approchées dans le cadre de ce projet de recherche de façon à rechercher des sites d'expérimentation complémentaire dans la région.

## La FAPAQ expérimente une nouvelle méthode d'inventaire de l'ours

Une équipe de chercheurs de la Société de la faune et des parcs du Québec, région Abitibi-Témiscamingue, procèdera à la deuxième phase de l'expérimentation d'une nouvelle technique d'inventaire des populations d'ours noirs dans la région.



Basée sur la lecture de l'ADN contenu dans le poil des animaux, cette méthode devrait permettre d'évaluer le niveau de population d'ours noirs sur de grands territoire, sans avoir à capturer et à manipuler des ours vivants.

Les populations de grands gibiers, tel que l'orignal, sont habituellement estimées à l'aide d'inventaires aériens; des parcelles de territoire sont survolées en hiver afin d'y repérer les réseaux de pistes et d'observer les bêtes qui y circulent. Or, cette technique ne peut s'appliquer pour l'ours noir puisqu'il séjourne dans une tanière pendant l'hiver. Au cours de l'été, l'ours se fait très discret et le feuillage abondant rend les inventaires en aéronef inefficaces.

La collecte de poils d'ours a déjà été expérimentée en Colombie-Britannique sur l'ours grizzly et, à petite échelle, sur l'ours noir de la réserve faunique des Laurentides. Durant le mois d'août, ce projet expérimental a été mis à l'épreuve sur trois territoires d'une superficie d'environ 1 500 km<sup>2</sup> chacun, correspondant de près à la superficie totale étudiée lors de la première phase de ce même projet réalisé en région, à l'été 2001. Ces secteurs sont respectivement localisés au sud du Témiscamingue, à l'est de Senneterre et au Rapide-Deux, près de Rouyn-Noranda.

Au total, environ Quarante-vingt (80) sites d'appâtage seront installés à chaque secteur afin d'attirer les ours et de prélever un échantillon de leur pelage. Les poils qui seront récoltés sur les sites d'appâtage seront analysés par les biologistes et leurs analyses permettront d'établir le portrait génétique de tous les ours ayant fréquenté les sites. La compilation et la comparaison des résultats des captures réalisées au cours de ces quatre semaines de travaux devraient permettre d'obtenir un portrait du niveau de la population d'ours noirs sur le territoire

Source : La Société de la faune et des parcs du 17 juillet 2002

## Période de chasse à l'orignal - 2002

Voici la période de chasse pour les 4 zones touchant l'Abitibi-Témiscamingue. Durant ces périodes soyez prudent, vous risquez de croiser des chasseurs.

Type d'arme	Zone	Période
Arc	13	21 sept. au 6 oct.
	14	7 au 22 septembre
	16	7 au 22 septembre
	17	7 au 22 septembre
Arme à feu	13	12 au 27 octobre
	14	28 sept. au 20 oct.
	16	28 sept. au 20 oct.
	17	5 au 20 octobre

Source : site Internet du FAPAQ

[www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/reg\\_tar/chasse.htm](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/reg_tar/chasse.htm)



## *Le camionnage hors-normes en forêt*

Pour la majorité des acteurs du secteur du transport, le camionnage hors-normes fait référence au transport de machinerie lourde surdimensionnée sur les routes publiques asphaltées, sous réserve de la détention d'un permis spéciale. Dans le contexte forestier par ailleurs, le camionnage hors-normes prend une toute autre dimension. Il s'agit de véhicules qui circulent exclusivement sur des chemins forestiers, et qui transportent des charges de bois dont la masse totale en charge (MTC) peut dépasser 150 tonnes.

Le trajet parcouru par les camions hors-normes varie, bien sûr, d'une opération à l'autre, mais se situe généralement entre 80 et 250 km dans un sens. Les opérations qui exigent plus de 300 km sont rares, surtout pour les gros hors-normes, puisqu'avec leur vitesse réduite, la durée d'un cycle complet sur cette distance, en incluant le temps de chargement et de déchargement, pourrait facilement dépasser les douze heures. Un camion hors-normes chargé peut maintenir une vitesse de croisière de 70 km/h sur le plat mais perd beaucoup de vitesse sur la moindre pente ou dans les chemins secondaires. Il en résulte que la vitesse moyenne d'un camion chargé se situe normalement entre 40 et 50 km/h.

Les camions hors-normes sont plus productifs que les camions forestiers normaux. Mais quels sont les coûts de ces camions et remorques? Un camion forestier normal vaut environ 200 000 \$ (camion et remorque) tandis que pour les hors-normes le prix varie de 300 000 à 600 000 \$ (camion et remorque). Les coûts d'entretien et de consommation de carburant sont aussi, bien sûr, beaucoup plus élevés pour les camions hors-normes que pour les camions de route publique. La consommation moyenne d'un gros camion hors-normes pour un trajet complet se situe aux alentours de 120L/100 km, en comparaison d'environ 60L/100 km pour un camion forestier ordinaire. Les frais d'entretien sont également deux fois plus élevés, que ceux d'un camion ordinaire.

Étant donnée ces coûts élevés, pourquoi utiliser des camions hors-normes? C'est simple : les gains en productivité compensent largement ces coûts. Bien que les coûts en capital et d'exploitation d'un hors-normes soient presque deux fois ceux d'un camion régulier, ce genre de camion transporte presque trois fois plus de volume de bois par voyage. En comparaison d'un camion ordinaire, les gains par tonne transportée vont de 15 % à 30 % pour les hors-normes. Il faut bien sûr tenir compte des coûts de construction plus élevés de routes et de ponts pouvant accommoder un camion plus lourd et plus large va être plus élevé, mais une grande partie de ces coûts est amortie sur plusieurs années et sur un important volume de bois.

Les principaux problèmes qui se posent dans le cas du transport hors-normes sont les suivants : 1) La fiabilité mécanique des ensembles tracteur/semi-remorque. Les camions hors-normes ne sont pas assujettis au programme de vérification mécanique de la SAAQ. Ils n'ont donc pas l'obligation de faire la vérification avant départ, l'entretien obligatoire, la vérification mécanique périodique et le contrôle sur route de l'état mécanique du véhicule. 2) L'entretien de la chaussée. Les sociétés forestières doivent bien entretenir leur réseau routier pour assurer une circulation fluide des camions et minimiser les bris qui résultent d'une surface de roulement en mauvais état. 3) La sécurité du grand public circulant sur les routes forestières. Au fil des ans, de plus en plus de villégiateurs (chasseurs, pêcheurs, campeurs, etc.) empruntent les chemins forestiers et côtoient donc de près les sites d'exploitation forestière. Il faut se rappeler que la majorité des opérations forestières québécoises se déroule sur des terres publiques; elles sont donc accessibles au grand public.

Ces véhicules sont pratiquement exclusifs au Québec, à l'exception de quelques chantiers ontariens et britanno-colombiens. Ils offrent une rentabilité fort intéressante pour l'industrie forestière. De plus, compte tenu du volume important de bois transporté à chaque voyage, ils produisent moins de gaz à l'effet de serres et ont un effet positif sur la consommation totale de carburant du système de transport, et ce, de la fabrication du véhicule jusqu'à sa mise au rancart. Avec la hausse générale du prix de l'énergie, le camionnage hors-normes verra probablement s'ouvrir de nouveaux débouchés. Le camionnage hors-norme forestier produit donc, dans les circonstances appropriées, un meilleur rendement et moins de polluants, et quand il est bien géré, il améliore la sécurité et la rentabilité.

## Rencontres d'information sur les aires protégées

Le 5 juillet dernier, le ministre d'État aux affaires municipales et à la métropole, à l'environnement et à l'eau, M. André Boisclair, annonçait la mise en œuvre du plan d'action découlant de la stratégie québécoise sur les aires protégées. Ce plan d'action prévoit l'atteinte, d'ici 2005, d'une superficie en aires protégées de l'ordre de 8 % du territoire québécois.

Le dossier des aires protégées en est un de grande importance pour notre région d'où la nécessité de bien comprendre les enjeux, les impacts et le processus prévu d'ici 2005. C'est pourquoi le CRDAT vous convie à des séances d'information et d'échange qui se tiendront aux endroits et dates suivantes :

<b>Senneterre</b>	<b>16 septembre</b>	<b>Motel Senabi</b>
<b>Dubuisson</b>	<b>17 septembre</b>	<b>Maison du Citoyen</b>
<b>Laverlochère</b>	<b>18 septembre</b>	<b>Le Pavillon</b>
<b>Rouyn-Noranda</b>	<b>19 septembre</b>	<b>Chalet du club de Golf</b>
<b>Macamic</b>	<b>23 septembre</b>	<b>Chalet multiservices</b>
<b>St-Mathieu d'Harricana</b>	<b>24 septembre</b>	<b>Sous-sol de l'Église St-Mathieu</b>

Toutes les rencontres débuteront à 19 h. Des représentants du ministère de l'Environnement seront présents pour expliquer le contexte des aires protégées et préciser les intentions gouvernementales à ce sujet, mais également pour entendre les commentaires et préoccupations de la population.



## Les Midis de la foresterie

Les Midis de la foresterie de l'UQAT sont de retour pour une nouvelle saison. Le premier « Midis de la foresterie » aura lieu le **19 septembre 2002**, à 12 h. Le conférencier invité est M. Jean Ferron, professeur en biologie à l'UQAR. Sa conférence traitera de « [L'impact de diverses pratiques sylvicoles morcelant le paysage sur son utilisation par le lièvre d'Amérique, espèce clé de la chaîne alimentaire en forêt boréale.](#)»

Pour assister à cette conférence, vous devez vous rendre au 425 boulevard du Collège, à Rouyn-Noranda, salle 4136, ou encore, si vous êtes à l'extérieur de Rouyn-Noranda, les conférences sont télédiffusées à Amos, La Sarre, Val d'Or et Ville-Marie. Dans ce cas vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de M. Yvon Grenier au (819) 762-0971, poste 2536 ou par courriel à [yvon.grenier@uqat.ca](mailto:yvon.grenier@uqat.ca)

## Nouveaux Documents



- Document, **Effet de la fragmentation du milieu sur l'utilisation de l'espace et la dynamique de population chez le caribou forestier**, FAPAQ et UQAR, mars 2002, 51 p.

- Note technique, **Évaluation environnementale d'un pont amovible à arche pour franchir des cours d'eau**, MRN, août 1998, 4 p.

Vous désirez recevoir un document? Écrivez-moi et je vous l'enverrai.

**GRATUIT !**

## Colloques et activités

### Congrès annuel de l'OIFQ : « Les faces cachées du bois »

**Quand et où :** 25 au 27 septembre 2002, à Québec

Pour plus d'information, consulter le site Internet suivant : [www.oifq.com](http://www.oifq.com)

### Atelier sur le bouleau jaune et le bouleau à papier

**Quand et où :** 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2002, à La Tuque

Pour plus d'information communiquer avec Annie Morin au (514) 987-3000 poste 6936

### Forum International Naturallia

**Quand et où :** 29 au 31 octobre 2002, à Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, consulter le site Internet suivant : [www.naturallia.com](http://www.naturallia.com)

### Colloque géomatique 2002

**Quand et où :** 30 et 31 octobre 2002, au Palais des congrès de Montréal

Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : [www.geomatique2002.com/fr/cnt/accueil/index.htm](http://www.geomatique2002.com/fr/cnt/accueil/index.htm)

### Colloque sur la planification forestière au Québec

**Quand et où :** 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2002, à l'UQAR Rimouski.

Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : [www.mrn.gouv.qc.ca/](http://www.mrn.gouv.qc.ca/)

ou communiquez avec Frédéric Doyon au (819) 983-2206

### Congrès annuel de l'AFAT

**Quand et où :** 8 au 10 novembre 2002, à Amos

Pour plus d'information, communiquer avec l'AFAT au (819) 762-2369

### Le compagnonnage, une assurance qualité (CSMOA)

**Quand et où :** 5 et 6 décembre 2002, à Sainte-Foy

Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : [www.csmoaf.com](http://www.csmoaf.com)



## Colloques et activités hors Québec

### Forest of the Northern Lights (Boreal forest network)

**Quand et où :** 20 au 22 septembre 2002, à l'Université de Winnipeg, au Manitoba

Pour plus d'information consultez le site Internet suivant :

[www.borealnet.org/resources/northern\\_lights.html](http://www.borealnet.org/resources/northern_lights.html)

### Forest sustaining communities/communities sustaining forest

**Quand et où :** 29 septembre au 3 octobre 2002 à North Bay, Ontario.

Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : [www.cif-ifc.org](http://www.cif-ifc.org) ou communiquez avec Roxanne Comeau au (613) 234-2242.

## Centre Technologique des résidus industriels (CTRI)

Isabelle fortin, ing.f.  
Agente de développement technologique  
751, 4e Rue Est  
Amos, Québec  
J9T 3Y7

Téléphone : (819) 732-1717  
Télécopie : (819) 732-5459  
[ctri@csharricana.qc.ca](mailto:ctri@csharricana.qc.ca)  
[isabelle.fortin@csharricana.qc.ca](mailto:isabelle.fortin@csharricana.qc.ca)

**Un lien direct avec votre milieu forestier**